

# PRÉCARITÉ ET AGRICULTURE

## PAROLES



« Je suis fils, petit-fils d'agriculteur. À 15 ans, j'ai suivi mon père sur l'exploitation. J'étais pépiniériste en plants de rosiers. Le grossiste a déposé le bilan. Et là, ça a été la dégringolade, financière mais aussi familiale, parce qu'avec les difficultés, dans les 3 ans qui ont suivi, j'ai divorcé. J'ai dû vendre une partie des biens, j'ai vendu la maison et il m'est resté un petit peu de terres. »

*Georges, viticulteur dans le Var*

« Les visites? Pas nombreuses à part les clients. J'étais gênée de ne pas avoir une maison accueillante. Nous avions très peu de sorties, sauf dans la famille proche, nous ne partions pas en vacances, les enfants portaient un peu dans la famille ou faire quelques activités.[...] Nous n'avions pas le choix, par manque d'argent. »

*Renée, éleveuse en Saône-et-Loire*

« Depuis un an, mon mari a dû se résoudre à la double activité et travaille à mi-temps comme chauffeur pour une coopérative céréalière voisine. 900 € qui nous donnent une bouffée d'oxygène, car on ne tire que 500 € de l'exploitation chaque mois. »

*Un couple d'éleveurs dans le Jura*

« Lorsque Régine m'a proposé de mettre en place un RSA, c'était pour moi une telle dégringolade que j'ai pleuré, je n'en voulais pas. »

*Claude, éleveuse dans le Jura*



**Solidarité Paysans**  
est une association nationale  
de défense et d'accompagnement  
des agriculteurs en difficultés.

## LES AGRICULTEURS, DES PRÉCAIRES COMME LES AUTRES ?

25 % des agriculteurs vivent sous le seuil de pauvreté de 1015 €. Cela montre bien que les difficultés en agriculture sont massives, et que les agriculteurs peinent à vivre de leur travail. Parler de la précarité des agriculteurs, c'est parler de la précarité en milieu rural, mais aussi de la précarité de travailleurs indépendants pauvres, et invisibles.

## LE MANQUE DE REVENU

**La fragilisation professionnelle des agriculteurs est tangible par le manque de revenu tiré du travail agricole.** En 2010, le taux de pauvreté<sup>1</sup> des agriculteurs reste très supérieur à la moyenne de la population, et s'accroît ces dernières années, passant de 13 % en 2006 à 25 % en 2015.

**La faiblesse du revenu** des agriculteurs est le premier résultat de l'endettement et de prix non rémunérateurs. Ils travaillent sans compter leurs heures (54 heures hebdomadaires en moyenne) pour payer leurs emprunts et non pour vivre décemment. Ces 30 dernières années, l'endettement moyen des agriculteurs n'a cessé d'augmenter, passant d'environ 50 000 € en 1980 à plus de 190 000 € en 2016.

Un autre vecteur de fragilité est la fluctuation de revenu des agriculteurs d'une année sur l'autre.

**Par ailleurs, la faiblesse du montant des retraites agricoles** est telle que ceux qui n'ont pas de capital à la fin de leur carrière peuvent basculer dans la pauvreté, alors même qu'ils ont travaillé toute leur vie. Depuis la réforme des retraites de 2014, le minimum garanti assure aux anciens chefs d'exploitation une pension globale, de base et complémentaire, au moins égale à 75 % du SMIC agricole net, soit 871 € par mois en 2018.

### CHIFFRES (EN FRANCE)

- 25 % des agriculteurs vivent sous le seuil de pauvreté de 1015 € par mois en 2015. - Insee, 2017
- 1 suicide d'agriculteur par jour en 2015. - MSA, 2019

1. Le taux de pauvreté est calculé en prenant en compte les ménages dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté, fixé ici à 60 % du niveau de vie médian.

Ce minimum garanti pour une carrière complète demeure malheureusement très faible comparé aux retraites des autres régimes (en moyenne 1 835 € pour les hommes et 1 325 € pour les femmes de l'ensemble des régimes) et inférieur au seuil de pauvreté. En outre, plus de 3 000 femmes conjointes n'ont pas de pension faute de déclaration pendant leur carrière.

**Outre le manque de revenu tiré de leur travail, le contexte rural a aussi une incidence forte sur la qualité de vie** des agriculteurs et de leurs familles: désertification des campagnes, désengagement des services publics, mobilité difficile...

Comment faire face à ses obligations quand on n'a pas de moyen de transport? Comment trouver un emploi à l'extérieur de la ferme? Pour surmonter ce frein, le réseau relationnel est primordial.

## DES PRÉCAIRES AUTO-SUFFISANTS ALIMENTAIREMENT ?

**L'alimentation représente une part importante du budget des ménages agricoles.** En 2011, les agriculteurs consacraient 20,7% de leurs dépenses à l'alimentation. Toutes catégories socioprofessionnelles confondues, c'est la part la plus élevée. Cela balaie l'idée reçue selon laquelle les agriculteurs seraient encore autosuffisants alimentaires. Avec la spécialisation (monoculture ou élevage), la course à l'agrandissement, la diminution du nombre de personnes travaillant sur une ferme... la plupart des agriculteurs n'ont plus le temps de cultiver un potager, et d'élever des animaux pour leur consommation. Des agriculteurs sont même désormais contraints d'aller à la banque alimentaire.

## MAL-LOGEMENT

**Les agriculteurs sont certes plus souvent propriétaires de leur logement que le reste de la population et ont souvent des logements plus grands, mais ceux-ci sont aussi plus anciens (et plus énergivores).** En 2006, 13% des logements des agriculteurs ne répondaient pas aux standards des critères de confort que sont l'eau courante, l'humidité, le chauffage. Dans certaines maisons, quand bien même les agriculteurs sont propriétaires, aucun travail d'amélioration, ou de rénovation n'a été fait depuis de nombreuses années, faute d'argent disponible. Nous rencontrons également des personnes qui vivent dans des habitats précaires (caravane, mobil-home, yourte...). Si pour certains cela a pu être un choix à un moment, pour la plupart, cette forme d'habitat est contrainte par un manque de revenus.

À la campagne, la maison est non seulement un espace de vie mais aussi un lieu de socialisation important. Ne pas pouvoir accueillir de personnes chez soi peut donc être un facteur d'isolement.



## ACCÈS À LA CULTURE ET AUX LOISIRS

**Comme les autres précaires, ils dépensent peu pour les loisirs et la culture.** Seulement 8% de leurs dépenses sont consacrées à la culture et aux loisirs en 2011. Cette part est parmi les plus faibles, toutes catégories socioprofessionnelles confondues.

## LA PLURIACTIVITÉ

**Pour augmenter ou au moins sécuriser leurs revenus, et réduire les risques de variation, les ménages agricoles mettent en place diverses stratégies, dont la diversification de leurs sources de revenu.** Ainsi, on constate aujourd'hui que la majorité des exploitants agricoles ont recours à la pluriactivité. Même si la pluriactivité n'est pas forcément signe de précarité (développement de la vente directe...), sa généralisation illustre une mutation de la façon d'exercer la profession d'agriculteur. Cette pluriactivité peut s'exercer sous une forme salariale, de façon pérenne ou saisonnière. Toutefois, on observe que plus le revenu agricole est faible (inférieur au SMIC voire négatif), plus la pluriactivité est fréquente. Cela confirme bien qu'elle est une nécessité économique. Toutefois, l'accès à cette pluriactivité est plus compliqué dans certaines productions, intensives en main d'œuvre (élevage, maraîchage...).

## NON-RECOURS AUX DROITS

**Comme tout citoyen, les agriculteurs ont désormais droit aux minima sociaux** (RSA, prime d'activité...), mais tous les agriculteurs ne font pas valoir leurs droits du fait de l'inadéquation des dispositifs avec les spécificités agricoles, du manque d'information, du ras-le-bol des démarches administratives, ou de la volonté de ne pas dépendre de l'aide publique. En 2016, plus de 180 000 agriculteurs avaient moins de 350 € par mois pour vivre, mais seulement 55 000 foyers ont reçu la prime d'activité (pour un montant moyen de 202 € par mois).

**Le système agricole mis en place après-guerre, s'il a contribué à rapprocher le niveau de vie des agriculteurs de celui des autres catégories socio-professionnelles, a aussi fait beaucoup de victimes, créé des inégalités entre agriculteurs et causé de nombreux dégâts sociaux... sans oublier la désertification des campagnes et les conséquences environnementales et sanitaires néfastes (dont les agriculteurs sont les premières victimes). Autant de dommages qui doivent désormais être pris en charge par la société.**

La faiblesse des revenus, la dépendance aux aides publiques, la charge de travail, l'ampleur croissante des tâches administratives, les injonctions normatives et sanitaires, le manque de loisirs, le stress, la vision pessimiste de l'avenir, la détérioration de leur image... Ce sentiment de vulnérabilité est accentué par une fragilisation des liens sociaux primaires, au sein des familles, et des collectifs de travail (perte de solidarité entre agriculteurs). Tout cela s'alimente et engendre une insécurité sociale face à l'avenir et un immense désarroi. ■

## POUR ALLER PLUS LOIN

### • [solidaritepaysans.org](http://solidaritepaysans.org)

Un site interactif sur les idées reçues sur les difficultés en agriculture : [solidaritepaysans.org](http://solidaritepaysans.org) (> Parlons difficultés)

### • **Les agriculteurs : des précaires invisibles ? et Des expérimentations pour l'accès aux droits fondamentaux des agriculteurs**, SOLIDARITE PAYSANS, in Précarités et marginalités en milieu rural, POUR, Grep, n°225, mai 2015. [revuepour.fr](http://revuepour.fr)

### • **Rapport d'activité de la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole**, 2016. [msa.fr](http://msa.fr)

• **Agreste**, Rica 2011, Commission des comptes de l'agriculture de la Nation, session du 12 décembre 2012. [agreste.agriculture.gouv.fr](http://agreste.agriculture.gouv.fr)

• **Résultats économiques des exploitations en 2016**, Agreste Primeur n° 348, décembre 2017. [agreste.agriculture.gouv.fr](http://agreste.agriculture.gouv.fr)

• **Les agriculteurs dans la société française**, Agreste, Centre d'études et de prospective, Analyse n°14, avril 2010. [agreste.agriculture.gouv.fr](http://agreste.agriculture.gouv.fr)

• **Pauvreté, précarité, solidarité en milieu rural**, BERTHOD-WURMSER Marianne, OLLIVIER Roland, RAYMOND Michel, VILLERS Sophie, FABRE Dominique, Inspection générale des affaires sociales, Conseil général de l'Agriculture, de l'alimentation et des Espaces ruraux, septembre 2009. [igas.gouv.fr](http://igas.gouv.fr)

• **Structure des dépenses des ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence en 2011**, INSEE, enquête Budget de famille, octobre 2016. [insee.fr](http://insee.fr)

• **Étude sur la pauvreté et l'exclusion sociale de certains publics mal couverts par la statistique publique**, BARONNET Juliette, FAUCHEUX-LEROY Sarah, KERTUDO Pauline, ONPES – FORS recherche sociale, Rapport final d'étude, mai 2014 (p.114). [onpes.gouv.fr](http://onpes.gouv.fr)

• **Revenu des foyers d'agriculteurs. La pluri-activité se développe**, Insee Première, n° 1068, février 2006. [epsilon.insee.fr](http://epsilon.insee.fr)

• **Ce que nous dit le non-recours de la pauvreté : étude de cas du non-recours au RSA des exploitants agricoles**, DEVILLE Clara, Actes du colloque Le non-recours en débat. Expériences et usages des droits et des services sociaux parmi les professionnels et les ayants droit, Université d'Angers, 06/12/13. [ouest.hypotheses.org](http://ouest.hypotheses.org)

• **Les niveaux de vie en 2015**, INSEE Première n° 1665, septembre 2017. [insee.fr](http://insee.fr)

• **De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation**, CASTEL Robert, in Jacques Donzelot (dir.), Face à l'exclusion, le modèle français, Esprit, 1991.

### Films

• **Au nom de la terre**, d'Edouard BERGEON, avec Guillaume Canet et Anthony Bajon (2019). <https://www.youtube.com/watch?v=bPmBGDx41GU>